

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Annales fribourgeoises |
| Herausgeber: | Société d'histoire du canton de Fribourg |
| Band: | 2 (1914) |
| Heft: | 5 |
| Artikel: | Les possesseurs de Barberêche du XVI ^e au XIX ^e siècle [suite et fin] |
| Autor: | Pury, Paul de |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-817911 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES POSSESEURS DE BARBERÈCHE

DU XVI^{me} AU XIX^{me} SIÈCLE

par PAUL DE PURY.

(Suite et fin).

François-Pierre-Louis d'Estavayer, chevalier de Mollondin, mourut à Soleure, des suites d'une nouvelle attaque d'apoplexie le 28 janvier 1736 ; il fut enseveli le lendemain dans l'église des Franciscains, auprès de ses parents.

Son frère François-Henri, l'ancien gouverneur de Neuchâtel, hérita de tous ses biens et lui survécut treize ans ; c'est lui qui, le premier, prit le titre de seigneur de Barberêche ; ses dernières années furent assombries par les ennuis que lui causait son fils unique et par des deuils cruels : il perdit successivement son gendre¹ en 1737, sa sœur cadette², sa femme, son cousin Laurent d'Estavayer-Lully, en 1743 ; l'année précédente, le fils de ce dernier, Philippe-Augustin-Laurent³, était mort en peu de jours à Pontarlier, rentrant de Paris, et ce coup avait été particulièrement douloureux pour le vieux gouverneur ; c'était en effet sur ce jeune homme que, de concert déjà avec le chevalier, il avait concentré toutes ses espérances pour l'avenir de la famille ; c'est lui qui devait, d'après leurs plans, la continuer avec honneur, et le vieillard assistait maintenant à l'effondrement de cette maison d'Estavayer, qu'il avait vue si prospère et si respectée ; un dernier deuil lui était réservé : le 28 février 1748, il perdit son ami, l'avoyer d'Erlach, avec lequel, depuis plus de cinquante ans, il n'avait pas cessé d'entretenir d'affectueuses relations. Sa fille⁴, maladive,

¹ François-Jodoch-Bonaventure de Greder, seigneur de Wartenfels (1687-1737), ancien capitaine au régiment suisse de Diesbach au service de France.

² Marie-Elisabeth d'Estavayer, religieuse à Montorge.

³ Philippe-Augustin-Laurent d'Estavayer († 1742), officier au régiment des gardes suisses en France ; menin du Dauphin, père de Louis XVI.

⁴ Marie-Barbe-Françoise d'Estavayer (1705-1758), mariée en 1733 à François de Greder, seigneur de Wartenfels.

et veuve sans enfants, restait seule auprès de lui, et le soir de sa vie fut empreint d'une grande mélancolie ; il mourut à Soleure le 8 juillet 1749 et ses funérailles eurent lieu le 10 dans l'église des Franciscains.

Barberêche passa, après la mort du gouverneur, à son fils Joseph-Laurent d'Estavayer¹ ; enfant de cousins germains, il avait hérité de la beauté de sa race, mais non de ses capacités et de son énergie ; comme tous les jeunes patriciens de son époque, il était membre du grand Conseil de Soleure, mais il ne revêtit aucune autre charge publique. C'est de lui qu'un auteur contemporain écrivait en 1739 : « La très noble famille des M... « n'a qu'un fils unique, qui va boire avec des goujats et des gens « de métier. Le père ne le marie pas, ainsi l'on peut regarder « cette branche des M... comme éteinte². »

Il semble qu'en effet le gouverneur et le chevalier avaient accepté avec philosophie de voir disparaître la branche de leur famille, à laquelle ils appartenaient, plutôt que de continuer à exister sans gloire. Après la mort du jeune Lully, la situation était complètement changée : c'est la fin de toute la race qu'il fallait envisager³, aussi, peu de mois avant sa mort, le gouverneur parvint encore à établir son fils. Jeanne-Charlotte de Sury de Bussy, avec laquelle il l'unir, n'était ni jeune, ni belle, mais elle était de bonne maison ; intelligente, elle sut se montrer digne, au milieu de bien des difficultés, de la famille dans laquelle elle entrait ; son père⁴ avait servi en Autriche et, après y avoir fait un mariage très aristocratique, il dilapida sa fortune par un train de maison dispendieux ; il vivait médiocrement à Soleure en 1749 et fut heureux de l'établissement brillant, au point de vue matériel, offert à sa fille, que dès longtemps il avait renoncé à marier. L'époux avait 47 ans, l'épouse 36 ans : deux enfants naquirent de cette union, une fille, morte en bas-âge, et un fils, Jean-Victor-Ours-

¹ Né en 1702.

² « Amusemens des bains de Bade »... Londres 1739.

³ La branche d'Estavayer-Montet n'était plus représentée que par François-Jacques (1712-1786), officier en France, qui ne se maria pas ; il fit une brillante carrière et parvint au grade de maréchal de camp en 1761.

⁴ Jean-Victor de Sury, seigneur de Bussy, chevalier du St-Empire (1666-1754), marié en 1708 à Eléonore-Jeanne-Josèphe-Thérèse, comtesse de Fuchs de Fuchsenberg (1690-1772), sœur de la comtesse de la Tour et Taxis et nièce de la comtesse de Fuchs, grande-maitresse de la cour de l'impératrice Marie-Thérèse.

Joseph-Laurent-Fidèle¹, qui devait être le dernier mâle de la branche de Mollondin.

Joseph-Laurent d'Estavayer mourut à Besançon le 12 décembre 1757, au cours d'un voyage en France, et fut inhumé dans la dite ville ; sa veuve administra fort judicieusement sa grande succession, à laquelle vint s'ajouter l'année suivante l'héritage de sa sœur, Madame de Greder.

Barberêche fut souvent habité, pendant l'été, par Madame de Mollondin, née de Sury, qui s'intéressait au domaine et faisait des largesses dans la contrée ; c'était une femme aimable et distinguée, qui avait beaucoup d'amis à Fribourg ; Mgr de Lenzbourg était, entre autres, un des visiteurs de Barberêche, à cette époque. Lorsqu'en 1786, pressé par la pénurie de ses finances, Louis XVI supprima la plupart des pensions qu'il faisait en Suisse, nombre de familles soleuroises étaient dans la consternation et le faisaient trop voir : le marquis de Vergennes, ambassadeur du roi, vint annoncer également à Madame de Mollondin, avec force précautions oratoires, que la pension annuelle de mille écus, faite à sa famille depuis 1707², cesserait d'être acquittée ; elle lui répondit avec un calme parfait : « Votre Excellence ne doit pas s'en affecter, mon fils n'en a pas besoin », et donna ainsi ce jour-là, une leçon de dignité à beaucoup de ses compatriotes.

Les soucis ne furent pas épargnés à Madame de Mollondin ; son fils était né malingre, et sa santé lui donna souvent des inquiétudes ; un portrait de lui, dans son enfance, nous fait voir déjà presque une tête de vieillard sur un corps débile ; il se fortifia quelque peu avec les années, et grâce à beaucoup de soins. Sa mère, qui avait de nombreuses relations dans la haute société européenne, lui fit faire un très grand mariage ; à peine âgé de 21 ans, il épousa à Paris, le 6 février 1775, Marie-Jeanne-Nicole de Durfort³, fille du comte Louis de Durfort-

¹ Né à Soleure le 31 décembre 1753, du grand conseil 1781, sénateur du 2^{me} ordre en 1786.

² Le gouverneur François-Henri d'Estavayer ayant repoussé les offres avantageuses, que lui faisait le roi de Prusse pour le gagner à son parti, Louis XIV voulut l'en récompenser par cette pension pour lui et ses descendants ; l'affaire était assez piquante, car c'est le même souverain qui avait exilé en 1700 la duchesse de Nemours, pour n'avoir pas voulu révoquer ce gouverneur, dont la nomination ne lui avait pas convenu ; une justice tardive fut ainsi rendue à sa loyauté.

³ Née en 1757, morte en 1838.

Léobard¹, et d'Anne-Suzanne-Claire de Montréal de Sorans²; les époux furent présentés à Versailles, le même jour, à Louis XVI, à Marie-Antoinette et à la famille royale, sous le titre de baron et baronne d'Estavayer, par le maréchal duc de Duras³, cousin de la mariée. Le jeune ménage revint peu après en Suisse et se fixa à Soleure; Mollondin, qui avait hérité de son aïeul, le gouverneur, le goût d'un train fastueux, tint toujours maison ouverte, recevant les ambassadeurs et de nombreux étrangers dans sa belle campagne du Laurentin ou dans sa demeure de la rue des Cordeliers; ses attelages à quatre chevaux, précédés de piqueurs à ses couleurs, ainsi que sa nombreuse domesticité, éblouissaient les Soleurois; il aimait aussi le séjour de Barberêche, où il passait quelques semaines dans la saison chaude, et c'est lui qui fit exécuter par Midart la charmante aquarelle dont nous avons parlé.

Mollondin n'avait pas hérité du physique imposant de ses ancêtres et ne paraît pas non plus avoir brillé spécialement par ses capacités; sa carrière fut très courte, car il mourut au Laurentin le 28 Juin 1787, n'ayant pas encore 34 ans; sa veuve lui survécut jusqu'en 1838, mais malade d'esprit, et retirée dans le couvent de la Visitation de Soleure; rentrant d'un séjour en France et traversant Paris, elle y fut témoin, par hasard, des premiers massacres de la Révolution; parvenue ensuite, à grand'peine, à regagner la Suisse, elle ne se remit jamais complètement des secousses qu'elle avait éprouvées et sa raison en resta atteinte.

M. de Mollondin ne laissait que deux filles⁴, très jeunes encore: c'est sa mère qui s'occupa de leur éducation et qui continua à diriger la famille comme elle le faisait depuis près de quarante ans: pendant l'émigration, elle se montra très généreuse

¹ Commandant du Fort-Médoc, en Guyenne, chevalier de St-Louis.

² Fille unique et héritière d'Henri-Jean-Baptiste de Montréal, marquis de Sorans, et de Madeleine de Sury de Steinbrugg.

³ Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras (1715-1789), ambassadeur en Espagne 1752, pair de France 1757, commandant en chef de la province de Bretagne, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier des ordres, maréchal de France, gouverneur de Franche-Comté, membre de l'académie française.

⁴ Marie-Louise-Charlotte (1778-1844) et Françoise (1779-1851); les deux sœurs étaient fort jolies, mais assez différentes de caractère; l'aînée passait pour vive et autoritaire, tandis que la cadette était la douceur même.

envers les Français réfugiés en Suisse, et en logea dans ses diverses maisons ; la campagne du Laurentin abritait l'oncle de sa belle-fille, Mgr de Durfort¹, archevêque de Besançon, avec une partie de son clergé ; Barberêche et la maison de Cressier servirent également d'asile à de nombreux prêtres.

Madame de Mollondin, née de Sury, mourut à Soleure le 14 Juillet 1794, âgée de 81 ans ; elle avait l'usufruit de toute la grande fortune des Estavayer, augmentée par des générations successives, et dont ses deux petites-filles restèrent les seules héritières : à Soleure la maison patrimoniale de la ville, puis le Montet-Hof, le Laurentin, les seigneuries de Mollondin et de Barberêche, la belle maison de Cressier avec un domaine de vignes considérable, des dîmes à Neuchâtel et à Fribourg, des terres dans le canton de Soleure, des domaines de montagne, des valeurs de toute espèce, les meubles précieux accumulés dans ces diverses maisons, tableaux, tapisseries, livres rares, manuscrits, joyaux, une argenterie fameuse... tout fut partagé peu à peu entre les deux sœurs, dont l'aînée avait été mariée², à l'âge de 14 ans, par son aïeule, au baron Louis de Roll d'Emmenholtz³ ; la cadette épousa en 1796 Charles de Wallier de Saint-Aubin⁴, ancien officier au service de France, union qui fut peu heureuse.

Ces deux jeunes femmes, dont les débuts dans la vie avaient été si brillants, ne tardèrent pas à passer par des épreuves de tout genre ; ni l'une ni l'autre n'eut le bonheur en partage. La Révolution leur fit perdre une partie de leur fortune ; ce qui leur en restait fut fortement diminué, par une mauvaise administration ou des placements malheureux.

¹ Raymond de Durfort (1725-1792), abbé de la Vienville 1750, aumônier du roi 1761, évêque d'Avranches 1761, évêque de Montpellier 1766, archevêque de Besançon 1774 ; il émigra et mourut au Laurentin, à Soleure.

² 25 juin 1792.

³ Fils du maréchal de camp François de Roll (1743-1815) et de Marie-Anne de Diesbach-Torny (1746-1795), Louis de Roll était né en 1771, et avait été sous-aide major au régiment des gardes-suisses en France ; il fut membre du conseil de Soleure, président en 1830, et mourut en 1839 ; il s'occupa d'industrie et fonda les usines de Roll, dont les débuts furent difficiles ; homme de bien, il était entouré de l'affection de ses concitoyens, qui lui ont élevé un petit monument près de la chapelle des Croix, à Soleure, où il est enseveli.

⁴ Robert-Fidèle-Charles de St-Aubin (1769-1847), officier au régiment suisse de Vigier, sénateur de Soleure.

Une cinquantaine d'années plus tard, les Soleurois voyaient passer chaque jour une vieille femme, de petite taille, pauvrement vêtue d'une robe noire, un châle de laine invariablement croisé sur les épaules et un panier à la main ; toute sa personne respirait une profonde mélancolie ; chacun la connaissait et la saluait avec respect, comme une évocation d'un passé disparu : c'était Madame de Wallier, la dernière des Estavayer, qui s'en allait, par tous les temps, à sa campagne du Laurentin, dernier vestige de sa fortune d'autrefois, dilapidée par son mari ; elle quittait la ville à pas lents, passait les fortifications, puis longeait la belle allée d'arbres séculaires, qu'avaient si souvent suivie les carrosses de son père, et elle arrivait enfin à la vieille maison, dont le délabrement faisait peine à voir. Pendant la belle saison, elle s'y installait complètement, sans aucune domesticité ; ses fermiers lui apportaient son frugal repas et elle passait ses journées à travailler pour les pauvres ou à se plonger dans ses souvenirs d'autrefois, pour lesquels, seule de sa famille, elle conservait de l'intérêt¹ ; elle habitait généralement une petite chambre du premier étage, mais parfois elle descendait dans les grands appartements abandonnés du rez-de-chaussée, qu'elle avait connus jadis remplis d'une foule élégante et parée ; elle contemplait les portraits des disparus, et par moments son esprit semblait avoir déjà quitté cette terre. Du petit salon, où elle avait réuni des souvenirs de Cressier et de Barberêche, elle passait dans le grand salon, ouvrant sur les jardins et où ses parents donnaient leurs fêtes ; tout avait été laissé comme autrefois, mais les tentures tombaient en lambeaux ; une collection de portraits garnissait les murs, là c'était Mgr de Durfort, ici le gouverneur et le chevalier, toujours inséparables, sur la cheminée le roi Charles XII de Suède..., puis elle traversait la chambre de la gouvernante, tendue encore de soie rouge et jaune — les couleurs d'Estavayer —, avec le grand portrait de la duchesse de Nemours, par Rigaud..., elle passait le cabinet chinois, et se retrouvait dans la salle à manger d'apparat, avec ses beaux meubles et son dallage rouge, où étaient rassemblés tous les portraits de la famille de Greder, ces vaillants soldats aux fiers

¹ Un seul de ses petit-fils, M. Edmond de Glutz, partageait les goûts de son aïeule, mais il partit fort jeune pour le service de Naples.

visages, dans leurs cadres dorés ; là étaient aussi Louis XIV, le gouverneur de Wallier, l'avoyer Jérôme d'Erlach, chargé de décosations et de grands cordons...

Après avoir fait sa tournée habituelle, Madame de Wallier quittait ces hautes pièces glacées, passait le vestibule, jadis rempli des valets de son père, et par le grand escalier d'honneur, remontait dans sa modeste chambrette, où elle reprenait le travail interrompu. Rarement une personne amie pénétrait auprès d'elle, car elle se confinait de plus en plus dans sa tristesse et dans sa solitude ; elle mourut à Soleure le 23 mars 1851, et le 25 mars le petit caveau de l'église des Franciscains fut ouvert, une fois encore, pour recevoir la dépouille de la dernière des Estavayer. Cinq générations de cette famille, illustre depuis des siècles, étaient là, pressées les unes auprès des autres : les deux derniers gouverneurs, leurs femmes, le chevalier, la brigadière de Greder et tant d'autres ; quelques cercueils étaient en mauvais état et de l'un d'eux s'échappait une robe de brocart à grandes fleurs.... Ceux qui pénétrèrent ce jour-là dans le séjour funèbre en gardèrent, leur vie durant, une impression profonde ; toute la fragilité des grandeurs humaines leur était apparue....

Madame de Roll, née de Mollondin, était morte plusieurs années avant sa sœur ; ses enfants ne laissèrent pas de postérité et c'est après le décès de sa belle-fille, Madame de Roll, née de Frégeville, qu'une vente aux enchères¹, infiniment regrettable, dispersa à vil prix des souvenirs historiques de tout genre, drapeaux de régiment, armes, documents, décosations, cadeaux de souverains, ainsi qu'une quantité de meubles remarquables. Madame de Wallier n'eut qu'un fils, resté célibataire, et une fille, Madame de Glutz, morte avant elle, dont les trois fils ne laissèrent pas d'enfants ; aujourd'hui il faut remonter jusqu'au commencement du XVII^{me} siècle pour trouver des descendants en ligne féminine des Estavayer-Mollondin et des Greder. Rarement on voit pareil anéantissement de deux familles, dont certaines générations avaient pourtant été très nombreuses. Par contre, il existe encore à Fribourg une quantité de descendants, en ligne féminine, de la branche d'Estavayer-Lully, dont les deux

¹ En avril 1872.

dernières héritières entrèrent, au XVIII^{me} siècle, par leur mariage, dans les familles de Praroman¹ et von der Weid².

A l'époque de la mort de Madame de Wallier, le domaine de Barberêche était sorti depuis un demi-siècle déjà, de la famille d'Estavayer; par acte du 19 décembre 1799, Madame de Roll, représentée par son mari, et autorisée par son beau-frère de Wallier, l'avait vendu à David Burnand, agissant en son nom et en celui de son frère Jacob-Rodolphe, absent du pays; après divers changements de propriétaires, dans la première moitié du XIX^{me} siècle, et avoir couru le risque d'être morcelé, il est parvenu, dans son intégrité, à la famille de Zurich, qui le possède actuellement³.

¹ Marie-Elisabeth d'Estavayer, voir plus haut.

² Marie-Françoise-Dorothée d'Estavayer, née en 1691, fille de Jean-Laurent d'Estavayer-Lully, baron de Grandcour, et de Jeanne-Marie-Anne de Diesbach, épousa Philippe von der Weid, conseiller d'Etat de Fribourg, auquel elle apporta la baronnie de Grandcour.

³ Sources: — Histoire manuscrite de la famille d'Estavayer, par le baron d'Estavayer, Bibliothèque de Mülinen à Berne. — Archives de Soleure, de Fribourg et de Neuchâtel. — Archives de Glutz. — Archives de Chambrier. — Histoire militaire des Suisses, par Zurlauben. — Histoire abrégée des officiers suisses, par F. Girard. — Renseignements de M^r Albert de Glutz, de M^{me} de Tuggiuer, née de Glutz, à Soleure, de M^r Pierre de Zurich, à Fribourg, et principalement de feu M^{me} Eugénie de Glutz, née de Sury de Bussy, veuve du dernier descendant des Estavayer-Mollondin, dont les souvenirs et les conseils ont été inappréciables pour la rédaction de cette notice; c'est elle, qui de sa fortune personnelle, répara et entretint la vieille maison du Laurentin, et conserva avec piété les quelques reliques du passé, que les générations précédentes n'avaient pas dispersées.